

Réunion du Bureau du CFCOT

10 décembre 2018 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Bizot, P. Boisrenoult, D. Chauveaux, C. Garreau de Loubresse, F. Gouin, P. Jouffroy, P. Journeau, F. Loubignac, P. Mansat, A. Poichotte, S. Rigal, J. Tabutin, H. Thomazeau, P. Thoreux.

Excusés : C. Bronfen, F. Cueff, G. Curvale, F. Fitoussi, MO. Gauci, G. Herzberg, P. Liverneaux, AC. Masquelet, P. Métais, H. Migaud, N. Passuti, N. Reina, JL. Rouvillain, JP. Vigroux.

Absents : J. Brilhault, YP. Charles, B. de Billy, J. Delecrin, O. Gille, C. Hulet, E. Mamejean, M. Rongières, S. Terver, R. Vialle.

Table des matières

| | |
|---|---|
| Table des matières | 1 |
| 1. Mot du président et courriers reçus (H. Thomazeau, P. Journeau)..... | 1 |
| 2. Validation du dernier CR (P. Journeau)..... | 2 |
| 3. Le point sur la R2C, rôle du CFCOT ? (P. Mansat) | 2 |
| 4. Fonctionnalité de SIDES NG (A. Poichotte) | 2 |
| 5. Programme SIDES NG (N. Reina)..... | 2 |
| 6. Finalisation du guide simulation Phase Approfondissement (P. Adam, H. Thomazeau, MO. Gauci)..... | 3 |
| 7. Le point FICOT (P. Thoreux) | 3 |
| 8. L'examen national DESC/QCS 2019 (F. Gouin, C. Garreau de Loubresse) | 3 |
| 9. Examen du Collège 2019 (P. Journeau)..... | 3 |
| 10. DPC et phase de consolidation post-thèse (G. Bollini) | 4 |
| 11. UEMS (D. Chauveaux) | 4 |

1. Mot du président et courriers reçus (H. Thomazeau, P. Journeau)

Le nouveau trésorier (F. Cueff) prend ses fonctions à partir de ce bureau et le bureau exprime ses plus vifs remerciements à G. Marcillaud pour tout le travail accompli au cours de ces nombreuses années.

JP. Vigroux a écrit pour annoncer son arrêt d'activité professionnelle et au sein du bureau, avec décision de rédaction d'un courrier de remerciements à l'attention du Collège.

Le Président rapporte la réunion du comité de suivi de la R3C avec les collèges chirurgicaux et le Doyen Schlemmer. Le sentiment partagé par les collèges représentés est l'épuisement des coordonnateurs.

Ceux-ci demandent d'avoir des directives nationales.

Une réunion avec les conseillers des 2 ministères a eu lieu, incluant le SG du CNP-SOFCOT, le président du CNU et H. Thomazeau : l'écoute était bonne mais les perspectives plus qu'évasives pour l'avenir universitaires de la spécialité, objet de la rencontre.

H. Thomazeau a alerté L. Mouthon sur le blocage de situation pour la simulation, en raison de la charte des Doyens qui freine les relations avec les industriels sur les projets des programmes de simulation, en particulier les possibilités et limites des partenariats.

H. Thomazeau annonce qu'il va entamer sa dernière année de présidence à partir de 2019, et que le bureau doit réfléchir à sa succession à partir du bureau de décembre 2019

Cette succession concerne également P. Journeau en charge du secrétariat général.

2. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Le dernier CR est validé sans modification.

3. Le point sur la R2C, rôle du CFCOT ? (P. Mansat)

Demande des Doyens sur le rôle des Collèges qui doivent définir le programme d'enseignement.

13 propositions ont été faites par la conférence des Doyens :

- 1/ Revalorisation de la sémiologie
- 2/ Organisation et refonte de la hiérarchisation des référentiels : 3 niveaux de connaissance : MG, début d'internat, 3^{ème} cycle. L'objectif est d'identifier des étudiants qui seraient susceptibles de se diriger vers telle ou telle discipline
- 3/ Ouvrir aux différents modes d'exercice dès le 1^{er} cycle, par exemple cabinet de MG, et services médico-sociaux
- 4/ Diversifier l'offre de stage durant le 2^{ème} cycle
- 5/ Renforcer l'apprentissage et l'approche par compétences (simulation). Examen final oral en fin de FASM 3 : certificat de compétence clinique (CCC)
- 6/ Mieux impliquer et reconnaître les étudiants en stage, en les intégrant plus dans la participation des soins
- 7/ Généraliser la création de cellules initiatives / territoire : approche professionnelle en lien avec le territoire
- 8/ Accompagner les étudiants dans la personnalisation de leur parcours
- 9/ Formaliser l'outil numérique au sein de la formation
- 10/ Favoriser les doubles parcours.
- 11/ Créer les voies de réorientation.
- 12/ Réorganiser le 2^{ème} cycle pour préparer une 6^{ème} année professionnalisante
- 13/ Suppression des e-ECN au profit d'une concordance entre le profil de l'étudiant et la spécialité, reposant sur connaissance, compétence, et parcours initiative.

P. Mansat est le référent 2^{ème} cycle et doit se mettre en rapport avec les conseils de faculté, ainsi que par le CNCM pour pouvoir définir le programme requis au point 2/ de la réforme.

Le point sera refait en janvier.

P. Mansat va solliciter une équipe pour l'identifier pour le prochain bureau.

P. Jouffroy est volontaire pour participer à cette équipe.

Le lien pour télécharger le rapport de mission de la R2C est le suivant :

<https://we.tl/t-iiBKQegYZ5>

4. Fonctionnalité de SIDES NG (A. Poichotte)

L'accès se fait par le site de l'université, et uniquement pour ceux qui ont un code universitaire.

Pour les non universitaires, les codes vont arriver dans les semaines qui viennent.

L'adresse est "sides.uness.fr" et la connexion se fait en fonction de son appartenance à une université.

Démonstration « en live » de cette nouvelle plateforme, qui fonctionne de façon fluide.

A. Poichotte est en train de faire l'importation depuis l'ancienne plateforme.

5. Programme SIDES NG (N. Reina)

N. Reina est excusé ce jour, et A. Poichotte présente la situation actuelle.

Une remise à jour du tableur est nécessaire, et Myriam va se charger de cela, en lien avec N. Reina et A. Poichotte.

Une relance va être faite à tous les coordonnateurs, avec le tutoriel et le lien de façon à démarrer l'incrémentation des topos de phase 2.

A. Poichotte a eu l'accord du Collège pour acheter une sauvegarde « cloud » de 500 GO afin de stocker tous les topos déjà existants.

H. Thomazeau souhaite organiser assez rapidement une réunion spécifique avec les 27 coordonnateurs, et en compagnie de N. Reina et A. Poichotte pour la R3C, ainsi que P. Mansat pour la R2C.

6. Finalisation du guide simulation Phase Approfondissement (P. Adam, H. Thomazeau, MO. Gauci)

Présentation du programme de simulation pour la phase socle et surtout pour la phase d'approfondissement selon le diaporama joint.

Les items et objectifs vont être analysés et les commentaires doivent être annexés en note directement sur le diaporama afin que l'ensemble des membres du bureau soit d'accord sur les items.

7. Le point FICOT (P. Thoreux)

La FICOT est sous la tutelle de la Fondation de France.

Bien que la formation des internes soit sous la responsabilité des Universités, il est nécessaire que le Collège et le CNP-SOFCOT aident à la formation.

Selon les statuts, la FICOT pourrait recevoir des subventions de la part d'industriels afin que des formations soient faites, mais sans rapport direct (pas de présentation directe par l'industriel).

Deux modes de financement peuvent être évoqués : un don simple, et l'argent est utilisé sans distinction pour les actions de formation. L'autre option est l'organisation d'une formation avec un devis précis, et est facturé in extenso et de façon parfaitement équilibrée au partenaire industriel.

8. L'examen national DESC/QCS 2019 (F. Gouin, C. Garreau de Loubresse)

Examen simultané, organisé par le coordonnateur local du DESC, le mercredi 29 mai, de 17 à 18h.

Cette épreuve est faite pour valider le DESC d'orthopédie-traumatologie.

Se pose la question de l'outil : PC, tablette...qui ne sont pas sécurisés ni protégés.

On reste sur le schéma précédent, sous la surveillance d'un enseignant.

La méthode sera de faire un appel aux 7 coordonnateurs du DESC pour avoir 10 QCS chacun.

Ils seront corrigés et validés au cours de 3 séances téléphoniques.

50 QCS seront sélectionnés, et testés et relus par 2 membres du bureau (F. Loubignac et P. Jouffroy) pour une dernière relecture.

Antoine Hamel fera la relecture pour l'anatomie et la pédiatrie. P. Mansat est volontaire ainsi que P. Adam.

D. Chauveaux se propose également si nécessaire pour les séances téléphoniques.

La note minimale exigible retenue est 30/50. Ces exigences sont transmises aux coordonnateurs, qui doivent le soumettre au conseil de fac.

L'écrit reste acquis en cas d'ajournement à l'épreuve orale.

Il est souhaité de faire un courrier du Collège aux coordonnateurs sur les modalités de l'examen écrit, mentionnant une information aux étudiants, et la nécessité de soumettre au conseil de fac la procédure de façon que cela figure dans les arrêtés d'examen de chaque UFR.

9. Examen du Collège 2019 (P. Journeau)

L. Obert a accepté la présidence du jury 2019.

C. Garreau, président 2018 se propose de l'aider pour les détails pratiques.

P. Métais, qui avait dû renoncer à participer au jury 2018, est candidat volontaire pour le jury 2019, et fait donc partie du jury. La liste des autres membres va être arrêtée très prochainement.

Les dates retenues sont du 3 au 5 juin, selon les nouvelles modalités définies et qui ont été appliquées pour l'examen 2018.

L'évolution concerne l'attribution des médailles. Un acte de candidature est nécessaire, afin que les postulants passent l'examen oral, et non uniquement une nomination sur l'épreuve de titres. Les candidatures s'adressent aux praticiens âgés de moins de 35 ans.

L'affiche d'annonce va être modifiée en conséquence par rapport à l'examen 2018, afin d'être diffusée pour la fin de l'année.

Les limites d'inscription sont le 31 mars.

10. DPC et phase de consolidation post-thèse (G. Bollini)

G. Bollini est excusé et ce point est reporté à une autre réunion de bureau

11. UEMS (D. Chauveaux)

D. Chauveaux fait un état des lieux de cette structure, dont l'importance au niveau européen est certaine, mais avec une implication française modeste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Prochaines réunions du CFCOT

18 mars, 17 juin, 7 octobre et 16 décembre 2019